



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-16231>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-16231**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Commune De Six-Fours-Les-Plages

Type de Numéro national d'identification : SIRET

N° National d'identification : 21830129900010

Ville : SIX-FOURS-LES-PLAGES

Code postal : 83140

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 83

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1591418>

Identifiant interne de la consultation : 2025/LOCATION INSTRUMENTS

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service Marches

Numéro de téléphone du contact : +33 494349317

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour

chacune des trois dernières années. - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 04/03/2025 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : Collectivité territoriale - Mairie de Six-Fours-les-Plages

Critères d'attribution : Qualité de l'offre : 60% Prix : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : LOCATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET DE PIANOS POUR LES CONCERTS ORGANISES PAR LA VILLE DE SIX FOURS POUR LES ANNEES 2025 ET 2026

Code CPV principal - Descripteur principal : 37310000

Type de marché : Fournitures

Description succincte du marché : La consultation a pour objet la location d'instruments de musique et de pianos pour les concerts organisés par la Ville de Six-Fours. Les prestations sont réparties en deux lots, traités par marchés séparés Il s'agit d'accords-cadres avec minimum et maximum passés en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Ils fixent les conditions d'exécution des prestations et s'exécutent au fur et à mesure de l'émission de bons de commande

Lieu principal d'exécution du marché : 83140 - SIX-FOURS-LES-PLAGES

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot : 1 :** Instruments De Musique. Montant minimum annuel : 500 euro(s) Ht - Montant maximum annuel : 40 000 euro(s) Ht. Les montants sont identiques pour la période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une première période allant de sa date de notification jusqu'au 31/12/2025. Il est fixée une période de reconduction d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre est fixée au 31/12/2026

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 37316000

Lieu d'exécution du lot : COMMUNE DE SIX FOURS LES PLAGES

- **Description du lot : 2 :** Pianos. Montant minimum annuel : 2 000 euro(s) Ht - Montant maximum : 40 000 euro(s) Ht - Les montants sont identiques pour la période de reconduction. L'accord-cadre est conclu pour une première période allant de sa date de notification jusqu'au 31/12/2025. Il est fixée une période de reconduction d'un an. La durée maximale de l'accord-cadre est fixée au 31/12/2026

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 37313000

Lieu d'exécution du lot : COMMUNE DE SIX FOURS LES PLAGES

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des documents par voie électronique. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil acheteur. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de consultation. Les soumissionnaires peuvent également télécharger le Dossier de Consultation des Entreprises (D.C.E) via le site "profil acheteur": <https://www.marchés-publics.info/> ou également par le biais du site de la Ville : <https://ville-six-fours.fr/mairie/leconomie/marchespublics/> Pour tout renseignement complémentaire, les candidats devront IMPÉRATIVEMENT transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, onglet « correspondre avec l'acheteur ». Coordonnées téléphoniques, en cas de difficultés techniques : SERVICE DES MARCHÉS : 0494349317. Critères de sélection des candidatures : - aptitude à exercer l'activité professionnelle - capacité techniques et professionnelles. Les critères d'attribution sont identiques pour les deux lots. Il s'agit de deux accords-cadres renouvelables en raison du caractère récurrent des prestations. Date prévisionnelle de reconduction: deuxième semestre 2026. Aucune variante n'est autorisée. Voies de recours : article 8.2 du RC

Date d'envoi du présent avis à la publication : 11/02/2025